

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLERMONT-SOUBIRAN  
Du 1<sup>er</sup> septembre 2022**

Lecture est faite du procès-verbal de séance du Conseil Municipal précédent pour observations et approbation. Pas d'observations.

En ouverture de séance, Mr le Maire fait part que les sinistres dus à la grêle ne sont pas pris en compte au titre des catastrophes naturelles reconnues par l'Etat.

**Décision modificative n° 01/2022 (délibération n° 21/2022)**

Afin de régulariser en 2022 les dépenses 2021 d'Aménagement Entrée du Bourg ainsi que celles payées en 2022 sur un article non soumis à récupération tva soit plus de 30 000 €, il y a lieu de valider les écritures suivantes :

**Investissement :**

**Dépenses :**

2128 (op. 38) : - 30 023 €

2151 (op. 38) : + 30 023 €

2151 (op. 38) : + 185 977 €

**Recettes :**

2128 (op. 38) : + 185 977 €

Décision modificative n° 01/2022 approuvée à l'unanimité.

**Achat à Mr REY André de la parcelle cadastrée B467 sise à Le Bourg - Rue du Château - Commune de Clermont-Soubiran (délibération n° 24/2022)**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre d'un projet d'aménagement des espaces publics, Mr REY André, nous a proposé la vente de sa parcelle cadastrée B467 sise à Le Bourg - Rue du Château d'une surface totale de 3a 25ca.

Les frais d'acte notarié restent à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal de Clermont-Soubiran,

Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

**DECIDE :**

- D'acheter à Mr REY André la parcelle indiquée ci-dessus au prix de 4 200 €.
- Les frais d'acte notarié restent à la charge de l'acquéreur.
- De charger Mr le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et de signer l'acte d'achat.

**Proposition travaux Garden Alive**

Mr JC. Fournier présente au Conseil la proposition de végétalisation du talus de l'entrée du bourg faite par Garden Alive. Nous restons dans l'attente du devis.

### **Bouche incendie Route des Iris**

Le Conseil Municipal donne son accord pour remplacer une bouche à incendie sur la RD127 suite aux contrôles du SDIS 47.

### **Questions diverses :**

JC. Fournier donne les informations concernant les travaux sur le réemetteur Orange dans le cadre du dossier de la fibre optique.

T. Bourgeot est chargé de contacter deux entreprises pour vérifier la charpente de la maison locative Rue Pasteur.

M. Buscail est chargée de la distribution des dictionnaires pour les enfants entrant en 6<sup>ème</sup> qui aura lieu le jeudi 15/09 à 18h. 6 enfants sont concernés.

Mr le Maire distribue à chacun des membres une documentation du SMEEOM relative à la généralisation du tri à la source des biodéchets au 01/01/2024.

M. Buscail dresse le compte-rendu de la dernière réunion organisée par l'ADMR. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le mardi 20/09 à 19hs à St Caprais de Lherm. Le repas des aînés aura lieu le 22/10.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 35.